



Acteurs en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (secteur IBC)

Public

Salariés d'entreprise.

Pré requis

Aucun.

100% de réussite
en
en 2025



Objectifs

Cette formation porte sur 3 domaines de compétences :
 -Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
 -Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
 -Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Modalités d'animation

Alternance de diverses méthodes pédagogiques :

- Heuristique, interrogative, didactique, expositive, démonstrative, ludique et applicative.

Avec des techniques pédagogiques variées :

- Brainstorming, questionnaire, quizz, travaux de sous-groupe, apprentissage, démonstration.

Adaptation pédagogique aux besoins des stagiaires.

Support

Cette formation est basée sur les documents de l'INRS :

Document de référence PRAP V9 – 01/2021

Validation

Cette formation sera validée par :

- un contrôle continu et une épreuve certificative (grille de certification PRAP du référentiel INRS).
- Un certificat PRAP IBC sera délivré et conditionné par la présence du stagiaire tout au long de la formation. Le certificat PRAP a une validité de 2ans et devra être renouvelé par un MAC au bout de 24 mois.
- Une attestation de formation validant les compétences sera remise aux stagiaires.

Accessibilité

Durée

14h de formation

Effectif

de 4 à 10 stagiaires

Tarif

Nous consulter

Formateur

Formateur certifié par l'INRS

Agenda inter

voir : www.a2s-conseil.fr

 Notre centre et nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, une place de stationnement est attribuée. L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référente handicap : Camille DESEIN.

Responsable Pédagogique : Dominique DESEIN



Contactez-nous

03.28.48.53.38

contact@a2s-conseil.fr

V5 29/01/2026